MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 2 (1902), p. 71-89

Georges Salmon

Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

RAPPORT

SUR UNE MISSION À DAMIETTE

(MAI-JUIN 1901)

PAR

M. GEORGES SALMON.

La mission dont je fus chargé au mois de mai 1901, dans la région de Damiette et du lac Menzaleh, avait pour objet d'étudier le plan de la Damiette actuelle et des environs et de noter les monticules de décombres et les vestiges de l'époque des Croisades, pouvant servir à situer l'emplacement de l'ancienne ville de Damiette.

Arrivé à Damiette dans les premiers jours du mois de mai, j'entrepris l'identification des lieux de la région avec ceux indiqués par les auteurs arabes et occidentaux qui nous ont laissé des relations de la Croisade de Louis IX à Damiette.

La Damiette actuelle est une ville d'importance assez considérable comme population [1], bien que l'activité commerciale et industrielle signalée par tous les auteurs arabes soit complètement éteinte. Elle s'étend en demi-cercle sur un coude du Nil. Le cours inférieur de la branche de Damiette, en aval de Fareskoûr, est fort sinueux. Il décrit plusieurs courbes très prononcées jusqu'à Damiette d'où il se dirige obliquement vers le nord, coupant le 40e degré de longitude est à mi-chemin entre Damiette et la mer Méditerranée. La ville de Damiette se déploie comme un long bandeau le long du Nil, sur une longueur de plus de deux kilomètres. Elle est traversée dans toute sa longueur par une artère principale où l'on remarque de nombreux magasins d'étoffes, derniers

[1] La population actuelle de Damiette est de 31.288 habitants. C'est une ville de gouvernorat, qui ne dépend pas de l'administration provinciale. La population a beaucoup diminué au cours du dernier siècle et tend à s'éclaircir encore. Cf. Boinet bey, *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, p. 161 et 'Alî Pâchâ Mobârek, *Al-Khiṭaṭ al-Djadîdat*, éd. Boulâk, XI, p. 52 et seq.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

souvenirs du commerce que faisait Damiette, à l'époque mameloûke, entre la Grèce et la mer Rouge, commerce qu'a ruiné la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance [1].

La ville actuelle présente, par l'architecture de ses habitations, analogues à celles de Rosette, et par le nombre de ses mosquées, un caractère assez original.

Les édifices de Damiette peuvent être divisés en trois catégories :

1° Édifices religieux (une grande mosquée d'Al-Moêni, surmontée d'un dôme et ornée de deux hauts minarets, à l'extrémité sud de la grande artère centrale, un collège de l'époque de Ḳâît-Bây, la Madrasat al-Matboûlyyat, à l'extrémité nord de la même artère, une soixantaine de mosquées et de zâwyats de moindre importance);

2° Okels (wakkâlat), entrepôts de marchandises, tous de l'époque mameloûke, construits très solidement en grosse maçonnerie et composés de deux corps de bâtiment de destinations différentes : un rez-de-chaussée divisé ordinairement en chambres avec voûtes en ogive, un hall central et un ou plusieurs étages servant d'habitation;

3° Édifices civils, ou maisons d'habitation, à deux, trois et quatre étages, quelquefois d'une très grande hauteur, avec une cour donnant sur la rue (type des maisons de Rosette [2]).

La situation de ces édifices, pour la plupart d'époque mameloûke, mais en tous cas postérieurs à la période que nous étudions, ne peut nous apporter aucun renseignement sur la question qui nous occupe. La région où nous soupçonnons l'emplacement de l'ancienne ville est au nord de la Damiette actuelle, dans un faubourg appelé Djabâneh.

Un grand cimetière occupe la plus grande partie de ce faubourg habité d'ailleurs par une population d'aspect misérable. Les tombes occupent un emplacement égal à la moitié de la ville actuelle. Elles se pressent autour de

[1] L'historien Khalîl Ḍhâhiry nous a laissé un rapport sur le commerce de Damiette et d'Alexandrie avec la république de Venise, à l'époque mameloûke. Le trafic de Damiette a été ruiné surtout au cours du dernier siècle, lors du percement du canal Mahmoudyeh, d'Alexandrie au Nil. Cf. Khalîl Dhâriry, *Zoubdat Kachf oul-mamâlik*, éd. Ravaisse, p. 39, 114 et seq., et Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen-âge*, traduit par Furcy Reynaud, II, p. 39 et seq.

[2] Sur les maisons de Rosette, cf. le *Bulletin du Comité de Conservation des Monuments de l'art arabe*, fasc. XVI, pl. 1 à 10.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la grande Mosquée et du tombeau d'Aboû l-Maʿâṭî [1]. Cette Mosquée est la *Djâmiʿ* de l'ancienne Damiette. Maḳrîzî lui a consacré une assez longue notice dans le chapitre de ses *Khiṭaṭ* qui parle de Damiette [2]. Construite lors de la prise de Tamiatis par les Arabes au temps de ʿAmroû ibn Al-ʿÂṣ, elle est un des deux plus anciens sanctuaires de l'Islâm en Égypte, aussi a-t-elle été un but de pélerinage depuis les premiers temps de la domination musulmane. A l'époque des Croisades, elle a été transformée plusieurs fois en église par les Croisés vainqueurs, puis rendue au culte musulman, après le départ des Francs. Vers la fin du XIII^e^ siècle de notre ère, un ascète du nom de Chaîkh Fataḥ, venu du Magrib, élut domicile dans cette Mosquée et la répara. C'est lui qui donna son surnom d'Aboû l-Maʿâtî à cette Mosquée et qui fut enseveli dans le tombeau contigu au mur de derrière de la Mosquée.

L'édifice est actuellement abandonné et dans un très grand état de délabrement, mais le tombeau est un but de pélerinage très fréquenté [3].

La Mosquée d'Aboû l-Maʿâṭî a la forme d'un vaste quadrilatère d'environ deux cents mètres de côté. La porte d'entrée, au nord-ouest, est située au fond d'une galerie soutenue par quelques colonnes; elle est surmontée d'un minaret qui nous a paru d'époque mameloûke. Une colonnade semblable à celle de la Mosquée de ʿAmroû à Fosṭâṭ occupe le tiers environ du quadrilatère, les deux autres tiers étant une vaste cour. Une seule inscription koûfique à demi effacée, au-dessus de la porte d'entrée, constate la restauration de l'édifice en l'an 500 de l'hégire (1107 J.-C.) [4].

Au nord-ouest, et à cinq ou six cents mètres de la Mosquée, on remarque des monticules de décombres analogues à ceux qui entourent le Caire à l'est et au sud. Ils s'étendent sur une longueur de deux cents mètres et paraissent recouvrir une fraction d'enceinte fortifiée. Les tombes musulmanes ne s'étendent pas jusque-là et les *Koms* sont déserts; seuls, quelques ouvriers, qui travaillent aux fours à chaux, se sont creusé des cellules sur le versant

[1] Mot à mot «le père des donneurs» surnom donné au Chaîkh Fataḥ; c'est ce nom que le P. Jullien a entendu prononcer Hatah ou Matah et qu'il a pris pour Fataḥ. Cf. R. P. M. JULLIEN, *L'Égypte*, p. 171.

[2] *Khiṭaṭ*, I, p. 213 et seq.; BOURIANT, *Description topographique et historique de l'Égypte* de Maḳrîzî, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. XVII, p. 662 et seq.

[3] Cf. *Bulletin du Comité de Conservation*, fasc. IV, 73^e^ rapport.

[4] Cf. Makrîzî, *op. cit.*, I, p. 224.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

opposé à la ville. A la surface des *Koms*, on trouve des fragments de poteries arabes anciennes.

Le terrain est connu dans la région sous le nom de *Baḥr ad-Damm* — la mer de sang — en souvenir des combats que s'y seraient livrés chrétiens et musulmans, et l'opinion généralement admise chez les habitants de Damiette est que ces monticules recouvrent les anciens murs de la ville. On les appelle aussi *Tell el-Aḍḥm* — colline des ossements — et tout près de là on montre les restes d'une enceinte dite *Ḥouṣn Ach-Chouhâdâ* — enclos des martyrs — construction qui paraît plutôt dater d'une époque très rapprochée de nous [1].

En continuant dans la direction du nord, on trouve une plaine cultivée s'étendant en longue bande entre le Nil et le lac Menzaleh qui se resserre près du fleuve. A cinq kilomètres environ, Chaîkh Dirgâm est le seul édifice présentant quelque caractère d'ancienneté, bien qu'il soit postérieur à la période mameloûke. A neuf kilomètres de Damiette et à sept kilomètres de la mer se trouve le village assez ancien d'Ezbet el-Bourg ou El-Ezbeh.

Sur la rive gauche du Nil, la forêt de palmiers appelée *Sinânyyeh*, vis-à-vis de Damiette, se prolonge jusqu'à mi-chemin de la mer. Une vaste plaine sablonneuse lui fait suite et la végétation, de plus en plus clairsemée, finit par disparaître complètement pour faire place à la plage de Râs el-Barr. A l'exception de deux fortins de construction récente, on ne trouve sur cette rive aucun vestige de construction ni aucun monticule de décombres depuis Damiette jusqu'à la mer. L'importance du trafic de Damiette a beaucoup diminué, comme nous l'avons dit au commencement, depuis l'époque mameloûke. Un dernier coup lui a été porté par l'ouverture du canal Mahmoudieh, qui a fait d'Alexandrie le premier port de l'Égypte. L'ancien port de Damiette n'existe plus : les bateaux marchands, qui remontaient autrefois le Nil jusqu'à Damiette, sont obligés de s'arrêter à présent au lieu dit *Boghâz* (embouchure) près d'Ezbet el-Bourg, par suite de la construction récente d'une digue (*sadd*) à quelques kilomètres en aval de Damiette [2].

[1] Cf. R. P. M. Jullien, *L'Égypte*, p. 171. Le mur que l'on désigne sous ce nom paraît plutôt avoir été construit pour enclore des propriétés; les habitants, d'ailleurs, n'ont pu, en rapprochant leurs souvenirs, assigner une ancienneté de plus d'une trentaine d'années à cette construction.

[2] Depuis la rédaction de ce rapport, nous avons constaté, pendant un second séjour à Damiette, que la digue avait été détruite et reconstruite plus au sud, en amont de Fareskoûr.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Lors de l'expédition d'Égypte, il existait encore sur la rive gauche du Nil, vis-à-vis d'el-Ezbeh, deux vestiges d'ouvrages fortifiés datant probablement de l'époque mameloûke. Ces ruines sont disparues et les recherches que nous avons faites pour en retrouver les traces n'ont pas abouti.

Le lac Menzaleh s'étend à l'est de Damiette, jusqu'au canal de Suez. La bande de terre qui le sépare du fleuve s'élargit à hauteur de Damiette jusqu'à former un ilôt d'environ quatre kilomètres de diamètre. Une route mène de Damiette au bord du lac, à quatre kilomètres, à *Gheit an-Nouṣârâ* (le jardin des Chrétiens), où se trouve un port de pêche d'où l'on expédie dans toute l'Égypte le poisson du lac. A deux kilomètres au nord, une presqu'île s'avance au milieu du lac, couronnée par un village de pêcheurs, *Chaîkh Chaṭâ*.

Chaîkh Chaṭâ fut autrefois un petit port et un centre industriel fort actif. Maḳrîzî lui consacre une assez longue monographie [1]. D'après les géographes et les voyageurs arabes, Chaṭâ était le centre de fabrication des étoffes précieuses dites Chaṭâwyat. Cette industrie est disparue depuis longtemps. Quelques misérables huttes de pêcheurs entourent la Mosquée et le tombeau de Chaîkh Chaṭâ, l'un des premiers conquérants de la Basse-Égypte, au temps d'ʿAmroû, qui entreprit la conquête de Tennis et de Damiette à la tête d'une poignée de musulmans.

Le village de Chaṭâ paraît avoir été sur le bord du lac Menzaleh; mais les eaux se sont retirées jusqu'à une distance d'au moins cinq à six cents mètres. Le volume d'eau du lac, dans ces parages, est d'ailleurs très peu considérable. Sa plus grande profondeur sur la côte ouest et sud est de 0 m. 60 cent. à 0 m. 75 cent.; les pêcheurs font usage de bateaux à fond plat qui sont souvent arrêtés par les plantes aquatiques ou par les aspérités du sol.

Après avoir donné une vue générale de la région de Damiette, telle qu'elle est actuellement, nous allons aborder quelques-uns des problèmes qui ont occupé déjà plusieurs historiens et géographes et qui ont été pour nous le sujet d'une étude minutieuse. Mais, auparavant, nous allons donner en quelques lignes un historique des études tentées dans cette direction.

[1] *Khiṭaṭ*, I, p. 226; Bouriant, *Op. cit.*, p. 666.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

I

Le premier voyageur qui ait essayé de retrouver l'emplacement de l'ancienne Damiette est Savary qui, dans ses *Lettres sur l'Égypte* publiées en 1786, plaça l'ancienne ville à Ezbet el-Bourg, à neuf kilomètres au nord de Damiette. Cette opinion fut adoptée sans contrôle par Michaud [1] et par Reinaud [2], bien que Hamaker, dans une intéressante dissertation publiée en 1823 [3], ait reconstitué, d'après Maḳrîzî et les auteurs arabes, un plan approché de la région de Damiette à l'époque des Croisades, soutenant, avec beaucoup d'apparences de raison, la proximité de l'ancienne Damiette avec la nouvelle. Les géographes qui décrivirent, au cours du dernier siècle, le Delta de l'Égypte, Malte-Brun, Cortambert, Reclus, Isambert, reproduisirent sans les mettre en doute les conclusions de Savary et de Michaud. Actuellement encore, la carte des Domaines de l'État égyptien porte l'indication « Tamiatis » à l'embouchure du Nil, mais plutôt sur la rive gauche. Le P. Jullien [4] est un des premiers, parmi les écrivains contemporains, qui aient fait justice de cette affirmation sans fondement et qui aient situé l'ancienne Damiette, conformément à l'opinion de Hamaker, un peu au nord de la nouvelle, mais contigüe à celle-ci. Cette opinion commence à prévaloir parmi les géographes; elle a été adoptée par le rédacteur du tome I[er] du *Recueil des Historiens orientaux des Croisades;* nous nous sommes appliqué, pendant notre séjour à Damiette, à réunir et à contrôler les indices qui militent en sa faveur.

Nous dirons d'abord que nous n'avons trouvé à Ezbet el-Bourg, ni aux environs de ce village, aucun vestige datant de l'époque des Croisades. Les deux ruines, à demi enfouies dans le sable, signalées par la *Description de l'Égypte*, et aujourd'hui disparues, ne sont probablement que des fortins datant de l'époque turque.

Il en est de même de la rive gauche du Nil, où s'étend la forêt de palmiers

[1] *Histoire des Croisades*, éd. Poujoulat, 1841, t. III, p. 313 et seq.

[2] *Bibliothèque des Croisades*, t. IV (Chroniques arabes), p. 388 et seq.

[3] *Commentatio ad locum Takyoddini Ahmedis Al-Makrizii, De Expeditionibus, a Græcis Francisque adversus Dimyatham ab A. C. 708 ad 1221 susceptis*, Leide, 1823

[4] *Op. cit.*, page 168 et seq. et *Note sur l'emplacement de l'ancienne Damiette*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1886, page 72 et seq.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Sinânyyeh. Nous n'avons remarqué sur cette rive, depuis Damiette jusqu'à la mer, aucune ruine, aucun monticule de décombres permettant de soupçonner l'existence d'anciennes constructions. Les auteurs arabes, d'ailleurs, s'accordent à placer l'ancienne Damiette sur la rive droite du fleuve, entre celui-ci et le lac Menzaleh. Nous allons passer en revue les descriptions qu'ils font de cette ville.

Il nous faut d'abord diviser ces écrivains en deux catégories : ceux qui ont été contemporains de l'ancienne Damiette et ceux qui n'ont connu que la nouvelle.

Parmi les premiers, ceux dont les écrits sont antérieurs au VII^e^ siècle, ne donnent que peu de renseignements sur Damiette. Il faut arriver jusqu'à Yâḳoût pour trouver une description intéressante de cette ville. D'après Yâḳoût [1], Damiette est une ancienne ville entre Tennis et Miṣr, sur un angle (زاوية) entre la mer Méditerranée (mer de Roûm) et le Nil. Le Nil se jette dans la mer au nord de Damiette, à un endroit appelé Al-Ouchtoûm, الأشتوم. Sur ses rives se trouvent deux fortins (bourdj, برج) reliés par une chaîne de fer afin d'interdire l'entrée et la sortie du fleuve aux bateaux qui n'y sont pas autorisés. Avant d'arriver à Damiette, on rencontre un canal qui part du Nil et se dirige dans la direction sud-est, سمت القبلة, jusqu'à Tennis. Cette dernière ville est distante de Damiette d'une journée de marche. Au point de vue historique, Yâḳoût note :

En 238 de l'hégire, sous le gouvernement de ʿAnbasat ibn Isḥâḳ Aḍ-Ḍabby, une incursion des Grecs qui s'emparent de Damiette, puis se retirent à Tennis; peu de temps après, un ordre d'Al-Moutawakkil ordonnant la construction de la forteresse de Damiette qui reste aux mains des Musulmans jusqu'à Dhoû l-Ḳaʿdat 614, époque à laquelle les Francs apparaissent et combattent Al-Malik al-ʿAdil, qui était descendu à Baîsân et qui s'enfuit jusqu'à Khisfîn.

De Safar 615 à Chaʿbân 616, un retour offensif des Francs qui se retirent d'eux-mêmes.

A peu près à la même époque, Ḳazwînî [2] nous donne des renseignements identiques sur Damiette. Nous avons même de fortes raisons de croire que l'un

[1] *Mou'djam al-Bouldân*, II, p. 602 et seq. — [2] *El Kazwini's Kosmographie*, éd. Wüstenfeld, II, p. 129.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des deux textes est copié sur l'autre, ou que tous deux proviennent d'une même source. C'est ainsi que nous retrouvons des passages entiers identiques, mot pour mot, à Yâḳoût.

Ḳazwînî remarque, comme Yâḳoût, que le Nil a cent coudées de largeur à Damiette et qu'il est fermé par une chaîne de fer entre deux fortins. Il a même copié inexactement la phrase suivante de Yâḳoût : « sur son mur d'enceinte se trouvent des corps de garde et des postes [1] », interprétant رباط dans le sens de « couvent » et remplaçant محارس par مدارس (collèges), ce qui lui fait dire une absurdité. La notice historique qu'il donne sur Damiette est incomplète. Il dit seulement que les Francs arrivèrent en bateau jusqu'au mur de Damiette et s'en emparèrent sous Al-Malik Al-Kâmil. Celui-ci, informé de cet événement, vint faire le siège de la ville, bâtit, à cet effet, une seconde cité, à côté de Damiette, avec marchés, bains, etc. et continua le siège jusqu'à ce qu'il s'en empara, faisant de nombreux prisonniers. On reconnaît aisément ici la fondation de Manṣoûrat par Al-Malik al-Kâmil en 616, bien que cette ville ne soit pas à proximité de Damiette, comme le dit Ḳazwînî.

Mais ce qui nous intéresse le plus dans l'ouvrage de Ḳazwînî, c'est la carte du lac Menzaleh — Bouḥaîrat Tennîs, بحيرة تنيس — annexée à la notice sur l'île de Tennis, جزيرة تنيس [2]. Le lac (Bouḥaîrat) remplit le milieu de la carte; il est ovale et contient l'île de Tennis, ronde, en son milieu. Une longue bande convexe représente le rivage de la mer, avec l'inscription suivante : البر الحايل بين البحيرة والبحر الاعظم ; à droite, une ouverture, فم البحر, à gauche, une autre ouverture avec l'inscription فم البحر فرما, embouchure de Farmâ, la carte étant retournée. La côte d'Égypte est figurée par une courbe concave avec une échancrure à droite pour indiquer le lit du Nil, se jetant dans le lac, juste à l'ouverture dite فم البحر. Sur la rive droite du Nil, dans le triangle qui s'avance entre le Nil et le passage de mer se trouve l'inscription دمياط, Damiette. Cette ville est donc représentée sur une presqu'île qui s'avance entre le Nil et la mer, à l'ouverture qui fait communiquer celle-ci avec le lac de Tennis. Il est vrai que, la carte étant retournée, Damiette se trouverait sur la rive opposée au lac, c'est-à-dire sur la rive gauche du Nil, ce qui est inexact.

Ḳazwînî et Yâḳoût sont les premiers géographes qui placent Damiette sur

[1] على سورها محارس و رباطات, Yâḳoût, *loc. cit.* — [2] *Op. cit.*, p. 118.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

un promontoire (زاوية) entre le Nil, la mer et le lac de Tennis. Jusque-là, on avait l'habitude de présenter Damiette comme une île occupant le bassin occidental du lac de Tennis, tandis que l'île de Tennis en occupait le bassin oriental.

« Dans la Bouḥaîrat Tennis, dit Al-Istakhrî[1] (vers 340 hégire = 951 J.-C.) il y a des villes semblables à des îles, que le lac entoure et où l'on ne peut parvenir qu'en bateau. Parmi les plus connues de ces villes se trouvent Tennis et Damiette; ce sont deux villes sans cultures ni troupeaux, لا زرع ولا ضرع, et c'est là que l'on trouve les plus riches vêtements de l'Égypte. »

Effectivement, Damiette et Tennis étaient, à l'époque la plus florissante de l'Égypte arabe, des centres industriels renommés pour la fabrication des étoffes précieuses que l'on commandait pour la cour des Khalifes. Ce fait est attesté, non seulement par tous les géographes et les voyageurs contemporains de l'ancienne Damiette, y compris Nassiri Khosrau[2], mais encore par Ibn Douḳmâḳ et Maḳrîzî qui écrivaient à l'époque mameloûke.

Al-Istakhrî, à l'appui de son texte, donne un dessin où il représente le lac de Tennis comme un demi-cercle, le Nil se jetant dans le lac perpendiculairement au diamètre et, de chaque côté du lac, deux îles rondes, Damiette et Tennis.

L'expression لا زرع ولا ضرع « sans cultures ni troupeaux[3] » est reproduite dans les géographes postérieurs à Al-Istakhrî qui l'auront copiée dans quelque manuscrit antérieur. Remarquons à ce propos que cette description forme un contraste frappant avec celle que l'on pourrait donner actuellement de la région de Damiette qui est d'une extraordinaire fertilité, bien plus, avec celle qu'en donnait Ibn Douḳmâḳ au VIIIe siècle de l'hégire, lorsqu'il y comptait plus de 300 jardins[4].

Ibn Ḥaukal (367 hégire = 978 J.-C.), parlant du lac de Tennis, s'exprime ainsi : « Dans le lac se trouvent des villes comme des îles, qu'entoure le lac sans chemin pour y parvenir autrement qu'en bateau... »[5]. Parmi ces villes,

[1] *Bibliotheca geographorum arabicorum*, éd. De Goeje, I, p. 52.

[2] *Sefer Nameh*, traduction Schefer, p. 110 et seq.

[3] ضرع désigne la mamelle des animaux. Cette expression arabe s'emploie pour qualifier un pays très pauvre, dénudé, qui n'a ni champs ensemencés ni troupeaux à traire. Cf. Lane's, *English arabic Lexicon*, p. 1787, coll. III.

[4] Ibn Douḳmâḳ, *Kitâb al-Intiṣâr*, éd. du Caire, V, p. 80.

[5] (بحيرة تنّيس) و فيها مدن مثل الجزائر تطيف

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

il cite Tennis, Damiette, Dabiḳ, Chaṭâ, Toûnat, etc. Dans un autre passage, il décrit Tennis et Damiette comme deux villes sans cultures ni troupeaux, deux îles entourées à l'ouest par le Nil et, sur les trois autres côtés, par la mer.

Al-Mouḳaddasî [1] (375 hégire = 985 J.-C.) parle de deux îles dans deux lacs, dans lesquelles sont Tennis et Damiette, en face le Ḥauf, بازاء الحوف.

Seul, Ibn al-Faḳîh al-Hamadhânî [2] place Damiette « sur la mer romaine occidentale ».

Il est curieux de constater cette croyance des géographes des quatre premiers siècles de l'hégire que Damiette était située, comme Tennis, dans une île du lac Menzaleh ou Bouḥaîrat Tinnis. On trouvera cependant que cette opinion n'est pas si éloignée de la vérité, si l'on considère la situation actuelle de Damiette sur un promontoire qui s'avance entre le fleuve et le lac, à l'endroit précis où ce promontoire s'élargit jusqu'à occuper un espace de quatre à cinq kilomètres de largeur, du Nil à la presqu'île de Chaṭâ. La bande de terre qui relie Damiette à la province de Dahḳalyyeh, au sud, est très étroite; pendant l'inondation même, elle pouvait être recouverte par les eaux et Damiette se trouvait alors isolée au milieu d'un lac. C'est ce que nous indique clairement le moine Bernard dans son *Itinéraire à Jérusalem* [3] :

« de *Maalla* transfretavimus ad *Damiatem* (variantes Amiamatem, Amiaten), que habet ab aquilone mare, ex omnibus autem partibus flumen *Nilum* excepta paucitate terre. »

Le moine Bernard traversa le Delta d'Égypte vers l'an 870 de notre ère. On voit qu'à cette époque, Damiette était un ilôt relié à la terre seulement par une étroite bande le long du fleuve.

Les anciens géographes arabes disent d'autre part que Damiette était sur la mer de Roûm, tandis que les historiens des Croisades, tant orientaux qu'occidentaux, représentent les navires des Francs remontant le cours du Nil jusqu'à Damiette pour faire le siège de cette ville. Nous devons donc en conclure que Damiette,

البحيرة بها ولا طريق اليها الا فى السفن والبلاد المعروفة بها تنّيس ودمياط ودبق وشطا وتونة الخ.

Bibliotheca geographorum arabicorum, éd. De Goeje, II, p. 103. Cf. aussi p. 101.

[1] De Goeje, *Bibl. geogr. arab.*, III, p. 195.

[2] *Kitâb al-Bouldân* (*Bibl. géogr. arab.*), V, p. 64.

[3] *Itinerarium Bernardi Monachi Franci* (circa 870) dans les *Itinera Hierosolymitana* publiés par la Société de l'Orient latin, t. I, p. 313.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

située à l'origine sur la mer, se trouvait, à l'époque des Croisades, assez éloignée du rivage maritime, quoiqu'elle fût encore un port assez fréquenté, sur le Nil.

Il faut attribuer ce changement au retrait des eaux de la mer, par suite du dépôt des alluvions du Nil, qui s'opère sur cette côte avec une rapidité étonnante. Depuis l'expédition d'Égypte, les atterrissements du fleuve ont gagné sur la mer environ 1200 mètres [1]. Aussi n'est-il pas étonnant que Damiette, aujourd'hui à seize kilomètres de la mer, ait été sur la côte il y a douze ou treize siècles.

II

Les renseignements donnés par les historiens occidentaux sont en parfait accord avec ceux des écrivains arabes, quant à la situation de Damiette à proximité de la mer. Nous nous contenterons de citer Guillaume de Tyr qui place Damiette à un mille seulement de la mer : « Damiete est une des nobles citez d'Égypte, ancienne mout et bien assise près du secont bras du Nil, là où il chiet en mer. Nequedent, ele est loing de mer entor une mile [2]. »

Un document beaucoup postérieur à Guillaume de Tyr, la *Devise des Chemins de Babiloine* paraît calculer la même distance de Damiette à la mer. « L'entrée dou flum de Damyate : sy a au millieuc dou flum la Tour de la Cosberye qui est bien une mile de Damyate, qui garde le passage de touz les vaissiaux qui vont et viennent [3] ». Le mille de la *Devise* pouvait être, il est vrai, plus grand que celui de Guillaume de Tyr, puisque la *Devise* donne comme distance de Damiette à Manṣoûrat sept lieues seulement, tandis qu'on compte actuellement une quarantaine de kilomètres entre ces deux villes.

Il y aurait beaucoup à tirer de la *Devise* pour la topographie du Delta [4]. Nous nous réservons de nous étendre plus tard, dans une étude spéciale, sur cet intéressant document d'époque mameloûke. De la notice donnée ci-dessus,

[1] R. P. M. Jullien, *Op. cit.*, p. 172.

[2] *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, texte français publié par Paulin Paris, II, p. 329.

[3] *Itinéraires à Jérusalem*, publiés par H. Michelant et G. Raynaud, p. 243.

[4] M. Gaston Schefer a déjà publié une étude critique sur ce document dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 89 et seq. où il identifie les lieux cités dans la *Devise* avec ceux indiqués par les géographes arabes dans la Basse-Égypte; mais plusieurs points intéressants restent à élucider.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nous retiendrons seulement la mention de la Tour de la Cosberye. C'est cette forteresse qui gardait l'entrée du fleuve à une époque déjà ancienne, antérieure même à la première tentative des Francs sur Damiette. Nous ignorons encore à quelle époque exactement cette Tour fut construite, mais les récits des historiens sur Damiette nous apprennent que, construite avant l'expédition d'Amaury en 1164, elle existait encore après la destruction complète de l'ancienne Damiette sous les Mameloûks.

Nous reprenons le texte de Guillaume de Tyr où nous l'avons abandonné plus haut : « Là s'en vindrent nos genz par terre, la veille de la feste saint Simon et saint Jude, et se logierent entre la mer et la cité. Iluec atendirent leur nés qui avoient le vent contraire qui ne les leissoit venir si tôt. Mès au tierz jor fu la mer apaisiée, si que toute la navie vint avec eus et s'aresta près de la rive du Nil. De l'autre part du flun avoit une tor fort et haute, bien garnie de genz armées por lui deffendre. Dès cele tor jusqu'à la cité avoit une chaiene de fer tendue mout grosse, qui tenoit noz genz que il ne poïssent aler d'iluec encontre mont; mès de Babyloine et du Cahere venoient noz genz tout delivrement en la cité [1] ».

C'est autour de cette forteresse que se livra ce terrible combat qui décida du sort de la Croisade de Jean de Brienne. D'après les auteurs arabes, il y avait deux tours reliées par une chaîne; il fallait bien en effet que l'extrémité de la chaîne aboutît à une construction placée sur la rive orientale. L'armée de Jean de Brienne était campée sur la rive occidentale du Nil, dans le Delta proprement dit. Le siège de la tour de la Chaîne dura quatre mois pendant lesquels les Francs tentèrent plusieurs assauts en dirigeant sur la forteresse de gros vaisseaux remplis de soldats et surmontés de tours avec ponts-levis. Au dire de l'historien des Patriarches d'Alexandrie [2], Ibn Batrik (Eutychius), les Francs, s'étant rendus maîtres de la tour, fermèrent la porte qui faisait face à Damiette et, du côté opposé, construisirent un pont de bateaux pour rejoindre leur camp. Mais ils ne détruisirent pas la tour. Les récits des auteurs arabes, l'historien des Patriarches d'Alexandrie, Ibn Al-Athîr et Makrîzî nous représentent bien la tour ou les deux tours de la chaîne fermant le Nil à hauteur de la ville. D'après Guillaume de Tyr, la chaîne reliait la tour, placée sur la

[1] *Op. cit.*, p. 330. — [2] *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 389 et seq.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rive occidentale, à la cité. Il faut donc supposer que cette tour marquait l'emplacement de l'ancienne Damiette sur le fleuve. Or la *Devise des Chemins de Babiloine*, rédigée après la destruction de Damiette et contemporaine par conséquent de la nouvelle ville, dit qu'il y a bien un mille entre la tour de la Cosberye et Damiette. Cette distance d'un mille seulement, entre les deux cités, sera confirmée par la suite.

Le texte d'Ibn Douḳmâḳ [1] nous éclairera sur la situation des deux tours de la chaîne. D'après cet historien, un peu postérieur à l'an 793, il y avait deux *bourdjs* (fortins) élevés au milieu du Nil et reliés par une chaîne de fer que l'on fermait chaque nuit; Damiette se trouvait à l'orient de ces tours, le lac (Bouḥaîrat) [2], à l'occident. Le mur de l'ancienne ville lui faisait face, يقابله. Lorsque le mur fut ruiné, il en resta un *bourdj* et, sur les deux côtés du *bourdj*, deux grandes chaînes de fer qui étaient tendues l'une jusqu'au mur de Damiette, l'autre jusqu'au mur de Bouḥaîrat, سور البحيرة; les deux chaînes étaient fermées et il était interdit aux bateaux francs de passer. « Le *bourdj*, ajoute Ibn Douḳmâḳ, a été ruiné et il n'en reste plus de trace. A l'extérieur de ce *bourdj*, du côté occidental, était la mosquée Al-Barzakh, مسجد البرزخ; c'est une mosquée qui a un minaret mobile; lorsque quelqu'un y monte et le secoue, il remue [3] ». Maḳrîzî [4] parle aussi de cet oratoire, mais il le place sur le bord du lac de Damiette.

Il est regrettable que la mosquée Al-Barzakh soit aujourd'hui disparue. Si nous avions pu en retrouver les traces, elles nous auraient marqué la limite la plus septentrionale que nous aurions pu assigner aux *bourdjs* de la chaîne [5].

Khalîl Dḥâhiry [6], qui écrivait vers l'an 839 de l'hégire parle aussi du château

[1] *Op. cit.*, V, p. 80.

[2] Il ne peut être question ici que du lac Bourlos, بحيرة البرلس, situé sur la rive occidentale du Nil, dans le Delta.

[3] وقد تهدم البرج ولم يبق الا أثر وخارج هذا البرج من جهة الغرب مسجد البرزخ وهو مسجد له منارة اذا صعد الانسان اليها وهزها اهتزت الخ, Ibn Douḳmâḳ, V, p. 81.

[4] *Khiṭaṭ*, I, p. 226; Bouriant, *Op. cit.*, p. 667.

[5] Il existe actuellement, sur la rive gauche du Nil, vis-à-vis l'extrémité sud de Damiette, près de la station du chemin de fer, une petite mosquée en ruine, surmontée d'un petit minaret pointu, connu sous le nom de Chaîkh Barzakhî. Mais la situation méridionale de cet édifice ne permet pas de l'identifier avec l'oratoire dont parle Ibn Douḳmâḳ.

[6] Trad. Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, II, p. 7); cf. *Zoubdat Kachf al-Mamâlik*, éd. Ravaisse, p. 35.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la chaîne, mais en termes qui montrent qu'il ne l'a jamais vu et qu'il n'a fait que copier un texte plus ancien. « En cet endroit, dit-il, sont deux tours, bâties l'une dans Damiette, l'autre en face de celle-ci sur la rive occidentale du Nil. Les vaisseaux qui y prennent terre passent entre ces deux tours, auxquelles est attachée une chaîne, afin qu'aucun bâtiment ne puisse y passer sans avoir obtenu la permission du commandant de la place ». A l'époque de Khalîl Ḍâhiry, la ville de Damiette était déjà florissante, mais ce n'était plus celle des Croisés et le château, s'il existait encore, n'était pas dans la ville, mais beaucoup plus au nord, à l'emplacement de l'ancienne cité.

L'ancienne Damiette, aux dires d'Ibn Doukmâḳ et d'Aboulfeda [1], était une ville entourée de murs, sur les bords de la mer de Roûm, à l'embouchure de la branche orientale du Nil. Ses remparts et sa citadelle avaient été élevés en 239 de l'hégire, sur l'ordre du Khalife ʿabbâside Al-Moutawakkil.

Les auteurs arabes nous ont laissé très peu de renseignements sur ces fortifications; ils se contentent de nous dire que sur les murs étaient des corps de garde et des postes. Les auteurs occidentaux sont plus explicites. D'après eux, la cité était entourée d'un triple rang de murailles; plusieurs tours surmontaient cette enceinte, projetant des projectiles sur les assaillants; parmi celles-ci, ils nous nomment la *tour blanche*, près de la porte de Tennis [2].

« Damiette, dit le *Mémorial des Podestats de Reggio* [3], est renfermée par deux murs et par un fossé plein d'eau où les galères peuvent naviguer. Elle a vingt-deux portes et est entourée de quarante-deux châteaux qui appartiennent à des émirs. Elle a cent-dix tours, grandes et petites, et des maisons sans nombre, mais qui ne sont pas grandes ».

Les indications que nous trouvons disséminées ça et là dans les écrits des chroniqueurs nous apporteraient un bon appoint pour la reconstitution topographique de l'ancienne Damiette.

III

La destruction de cette cité eut lieu en 648 de l'hégire (1250 J.-C.). Elle fut rasée, de l'avis unanime des émirs d'Égypte, qui voulurent par là éviter un

[1] Trad. Reinaud, II (1), p. 160.

[2] *Fragmentum de captione Damiatæ* (*Quinti belli sacri*, Genève 1879, II, page 177).

[3] *Bibliothèque des Croisades*, t. II, page 690.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

retour offensif des Francs contre Damiette. Maḳrîzî raconte ces événements en ces termes :

« Les maîtres du royaume, c'est-à-dire les Mameloûks bahrites, tombèrent d'accord pour raser la ville de Damiette, où ils craignaient une seconde descente des Francs. On y envoya donc des carriers et des manœuvres, et les remparts furent attaqués le lundi 18 Cha'bân 648 et démolis complètement; il ne resta plus rien de la ville que la mosquée. Au sud de l'emplacement primitif on bâtit sur le rivage du Nil des paillottes où les habitants peu valides s'établirent et auxquelles ils donnèrent le nom d'El Menshieh. Le rempart détruit avait été élevé par l'émir des croyants El-Moutawakel 'ala Allah comme nous l'avons dit plus haut. Lorsque, après le meurtre d'El Melek El Mozaffer Qouttouz, El Melek El Zahir Beïbars El Bondoqdari El Salehi se fut approprié le royaume d'Égypte, il expédia de Masr, en 659, un grand nombre de carriers chargés d'obstruer l'embouchure du fleuve à Damiette. Ces ouvriers, ayant taillé un grand nombre de pierres rondes (قرابيص) [1] les jetèrent dans la branche du fleuve qui va se déverser dans la mer, au nord de Damiette : le lit du fleuve se rétrécit d'autant et ne permit plus aux navires d'arriver jusqu'à la ville. Jusqu'à présent, il en est toujours ainsi, et les grandes barques, venant de la mer, ne peuvent y pénétrer; les marchandises apportées par les barques sont transbordées dans des bateaux spéciaux au Nil et que les gens de Damiette nomment des *guermes* (جروم au singulier جرم). Les navires de mer vont s'arrêter à l'extrémité du cap qui sépare les deux embouchures du fleuve. Aujourd'hui les habitants de Damiette prétendent que si les navires de mer ne peuvent remonter le fleuve, c'est qu'ils en sont empêchés par un accident de terrain qui obstrue l'embouchure, ou par un amoncellement de sable qui s'est formé en cet endroit. Mais c'est une explication erronée qui a pour origine le grand nombre d'épaves des navires naufragés qu'on recueille en cet endroit, épaves dont ils ignorent l'origine, ne connaissant pas les événements qui ont eu lieu. Jusqu'à présent encore, l'entrée du fleuve est redoutable aux navires, et ceux qui s'y perdent sont nombreux [2] ».

Maḳrîzî dit que la nouvelle ville fut bâtie au sud de l'emplacement primitif

[1] قرابيص dans Ibn Doukmâḳ (*loc. cit.*). — [2] Trad. Bouriant (*op. cit.*, p. 659-660); *Khiṭaṭ*, I, p. 223-224.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et sur le Nil. Ibn Douḳmâḳ est plus précis. D'après lui, la nouvelle Damiette fut reconstruite à proximité de l'ancienne (بالقرب من) [1]. C'est aussi l'expression employée par Aboulfeda. Il ne peut donc y avoir d'hésitation sur l'emplacement que nous devons assigner à l'ancienne Damiette.

Aux arguments tirés des textes relatant la reconstruction d'Al-Manchyyeh et de la situation assignée par les auteurs aux *bourdjs* de la chaîne à un mille environ de la Damiette actuelle, nous en ajouterons un troisième, plus décisif encore : la situation de la Grande Mosquée de Damiette, encore debout au nord de la ville.

On ne saurait douter que la Mosquée d'Aboû l-Ma'âṭî, ou *Djâmi' Fatah*, n'ait été l'ancienne *Djâmi'* de Damiette. Maḳrîzî [2], qui consacre une assez longue notice à cet oratoire, dit expressément qu'il fut seul épargné lors de la destruction de Damiette.

Or l'inscription koûfique, gravée au-dessus de la porte d'entrée et rappelant la restauration de l'édifice en l'an 500 de l'hégire, démontre que nous sommes bien en présence de la Mosquée indiquée par Maḳrîzî comme l'ancienne *Djâmi'*, de Damiette. C'est cette Mosquée qui est la *mestre mahomerie* d'Olivier Scholastique, ornée, d'après lui, de six vastes galeries et de cent-cinquante colonnes de marbre et surmontée d'un dôme qui surplombait tous les édifices de la ville [3].

Le roi de Jérusalem, après la prise de Damiette, la convertit en église qu'il consacra à la Vierge Marie; c'est là que les barons et les prélats se réunirent pour annexer Damiette à la couronne de Jérusalem. Plus tard, lorsque S[t] Louis se fut emparé de Damiette, il alla se prosterner, au dire de Joinville, dans cette même mosquée, où il remercia le Ciel de la victoire qui était accordée à ses armes. Le pieux roi fit ensuite de la *Djâmi'* une Cathédrale pour le nouveau diocèse qu'il voulait créer en Égypte.

Le vénérable oratoire, depuis longtemps abandonné des fidèles, reste, à proximité de la Damiette actuelle, le seul témoin des luttes gigantesques qui

[1] فعمروها البدرى بالقرب من المدينة الاولى التى خربت وغرت بعده عمارة عظيمة وسكنها كثير من التجار وغيرهم وهى اليوم بندر كبير للمسلمين، Ibn Douḳmâḳ, V, p. 81.

[2] *Khitaṭ*, I, p. 225; Bouriant, *Op. cit.*, p. 662 et seq.

[3] Michaud, *Op. cit.*, III, p. 344.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ont illustré à jamais ces rives lointaines. Devant lui, au nord-ouest et jusqu'au Nil, s'étendent la « mer de sang » et l' « enclos des martyrs » : c'est ici que nous devons situer l'ancien port de Damiette.

IV

A quatre kilomètres à l'est de Damiette, à trois milles, d'après Yâḳoût [1], se dresse, à l'extrémité d'un promontoire avancé dans le lac Menzaleh, le village de Chaṭâ, شطا ou شطاة, misérable bourgade composée de huttes en bois serrées autour de l'antique mosquée de Chaîkh Chaṭâ. Nous avons déjà parlé de ce village et du personnage qui lui a donné son nom. Les auteurs arabes font grand cas des étoffes Chaṭâwyyat que l'on y fabriquait. Maḳrîzî, qui n'est cependant pas éloigné de nous, représente encore Chaṭâ comme une ville industrielle importante [2].

D'après Al-Mouḳaddasî [3], Chaṭâ, village habité par des Coptes, était situé sur le lac entre les deux villes (Tennis et Damiette).

En dehors de l'importance qu'a pu avoir le village de Chaṭâ à l'époque brillante de l'industrie arabe, importance dont le souvenir même s'est effacé, Chaîkh Chaṭâ nous intéresse encore par le rôle qu'on a voulu lui attribuer pendant la période des Croisades. C'est là que M. Gayet [4] a établi l'emplacement des campements de Jean de Brienne. Le raisonnement par lequel M. Gayet arrive à cette conclusion n'est pas convainquant. Après avoir rapporté le récit de Maḳrîzî relatif au donjon de la chaîne et au mouvemeut tournant de Jean de Brienne, par le canal Al-Azraḳ, jusqu'à Boûrah, vis-à-vis du camp musulman d'Al-ʿÂdilyyat (et non vis-à-vis des campements musulmans de Menzaleh), il ajoute :

« Voici donc la situation bien établie; les Francs attaquent de front le bordj,

[1] *Mou'djam al-Bouldân*, III, p. 288.

[2] *Khiṭaṭ*, I, p. 226; Bouriant, *Op. cit.*, p. 666 et seq.

[3] De Goeje, *Bibl. geog. arab.*, III, p. 202.

[4] Al. Gayet, *Le Costume en Égypte, du IIIe au XVIIIe siècle*, Paris, 1900, p. 62 et seq. Cet ouvrage est le catalogue d'une collection de costumes et d'étoffes, trouvés en Égypte au cours des fouilles exécutées par lui en 1898-99, et exposés au Palais du Costume de l'Exposition universelle de Paris (1900). M. Gayet y donne quelques détails sur les lieux où il a opéré des fouilles ou des sondages et notamment sur les environs de Damiette et de Chaṭâ.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mais celui-ci est imprenable. Ils adoptent le parti le plus sage, tourner la place. Ils font une brèche à la côte, de façon à pénétrer dans le Menzaleh. Ils y font passer leurs vaisseaux, et investissent Damiette. Désormais les communications étaient coupées entre celle-ci et Silsileh.

« Ce second point établi, pas besoin n'était d'être stratégiste pour retrouver l'emplacement des campements de Jean de Brienne. A trois kilomètres de Damiette, un promontoire s'avance dans le lac Menzaleh. C'est Cheikh Chaṭah, avec son ancienne mosquée, et le tombeau du Cheikh, qui, aux temps de la conquête arabe, s'était en 620 emparé de la ville. Par de là, sur le Menzaleh, l'archipel du Gheziret-ed-Dahab — les îles d'or — offrait un mouillage sûr à l'escadre. Plus loin encore, c'est la côte, où la brèche ouverte existe toujours. Des sondages faits à Cheîkh Chaṭah allaient confirmer ces déductions; des murs épais de deux à trois mètres y donnent un plan parfait d'enceinte fortifiée. Mais, le point capital, marquant la fouille, fut la découverte d'une crypte, au fond de laquelle furent retrouvés de précieux spécimens de tapisserie, admirablement conservés » [1].

Suit la description de la crypte, d'ailleurs en très mauvais état, où M. Gayet a retrouvé des fragments de *ciborium* et de nappe d'autel. Mais ce dernier renseignement n'a pas grande portée, puisque M. Gayet lui-même est indécis s'il faut voir « dans ces panneaux des œuvres orientales ou occidentales? », si les costumes trouvés dans la nécropole sont byzantins ou croisés, en un mot si l'on est en présence d'un ancien campement croisé, ou simplement d'une chapelle et d'une nécropole coptes, ce qui est fort probable puisque Chaîkh Chaṭâ, au dire de Mouḳaddasî, cité plus haut, était un village copte.

D'ailleurs, le texte de Maḳrîzî ne parle nullement du lac Menzaleh. D'après lui, les Croisés étaient campés sur la rive occidentale du Nil; leur mouvement tournant consista simplement à creuser un canal qui faisait communiquer le Nil, sur sa rive gauche, avec la mer, et dont le confluent avec le fleuve était en amont de Damiette, ce qui permettait aux assiégeants de prendre la ville par le sud. Hamaker a parfaitement compris le texte de Maḳrîzî [2] et, en lui

[1] Gayet, *Op. cit.*, p. 67.

[2] Voir la carte de la région de Damiette à l'époque de la 6e croisade, dressée par Hamaker d'après des documents arabes et annexée à sa dissertation (*op. cit.*).

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

donnant une interprétation nouvelle, M. Gayet s'est laissé aller à soutenir une hypothèse assurément ingénieuse, mais, à notre avis, dénuée de fondement.

La côte occidentale du lac Menzaleh, comme nous l'avons constaté, est à peu près inabordable, la profondeur du lac étant, dans ces parages, de 0 m. 30 cent. à 0 m. 60 cent. Les habitants n'y naviguent que sur des barques à fond plat et il est peu probable que la flotte des Francs ait été composée de bâtiments de ce genre. On objecterait vainement que la même flotte traversa le lac Menzaleh pour assiéger l'île de Tennis : à cet endroit, le lac, qui communique avec la mer par l'ouverture appelée Djamîl, a des profondeurs de deux et trois mètres. Il n'en est pas de même dans le bassin occidental. Actuellement, le village de Chaîkh Chaṭâ est même éloigné de la mer de près de 600 mètres. Il serait impossible d'opérer un débarquement de ce côté.

Nous avons passé en revue, dans ce court rapport, les principales questions que soulève la topographie de la région de Damiette à l'époque des croisades et dont l'étude était le but de notre mission. Une exploration minutieuse du lac Menzaleh et de la région de Tennis serait le complément nécessaire d'une étude de ce genre. Nous espérons l'entreprendre dans une prochaine mission.

Le Caire, le 22 mars 1902.

GEORGES SALMON.

BIFAO 2 (1902), p. 71-89 Georges Salmon
Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net